REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité - Travail - Progrès

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses 2023-2025

JUIN 2022

Table des matières

		s matières	
		tableaux	
INT	ROD	UCTION	1
1	C	ontexte et justification	1
2	P	résentation générale du secteur	1
3	1	lissions des Services du Premier Ministre	2
		ATIONS STRATEGIQUES DU SECTEUR	
1	E	volution des principaux indicateurs sectoriels	3
2	D	iagnostic du secteur	3
3		rticulation entre stratégie sectorielle et priorités nationales	4
4		ision et Objectif stratégique	
	4.1		
	4.2	Objectif stratégique	
		Résultats attendus	
5	D	násantation de la stratágie et des exientations retenues	
3	5.1	résentation de la stratégie et des orientations retenues	ɔ
	5.2	1 1	
6	P	résentation du cadre stratégique des programmes	8
LA I	PRO	GRAMMATION PLURIANNUELLE GLISSANTE DES DEPENSES	10
1	p	rogramme 100 : Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre	10
_	1.1	Présentation du périmètre du programme	
	1.2	Enjeux et Objectif du programme	10
	1.3	Principaux résultats du programme	
	1.4	Indicateurs de performance et cibles	
	1.5	Stratégie du programme	11
	1.6		 11
	1	6.1 Actions	4.4
	1	6.2 Mesures d'accompagnement	 12
		Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme	
	1.8	Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme	12
	1.9	Tableau de programmation	13
2	P	rogramme 102 : Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi-évaluatio	on de
1':	actio	n gouvernementale	14
	2.1	Présentation du périmètre du programme	14
	2.2	Enjeux et Objectif du programme	
	2.3	Principaux résultats du programme	14
	2.4	Indicateurs de performance et cibles	14
	2.5	Stratégie du programme	
	2.6	Présentation des actions et mesures	
		6.1 Actions	15
		6.2 Mesures d'accompagnement	16
	2.7	Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme	
	2.8	Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme	
	2.9	Tableau de programmation	17
3	P	rogramme 103: Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels	17
	3.1	Présentation du périmètre du programme	
	3.2	Enjeux et Objectif du programme	17

3.3 Principaux résultats du programme	18
3.4 Indicateurs de performance et cibles	18
3.5 Stratégie du programme	18
3.6 Présentation des actions et mesures	18
3.6.1 Actions	18
3.6.1 Actions	20
3.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme	20
3.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme	21
3.9 Tableau de programmation	22
CONCLUSION	
Annexe 1 : Cadre logique par Programme	
Annexe 2 : Tableaux des emplois affectés par programme	35
Annexe 3 : Schéma de financement	36
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Cadre stratégique des programmes	8
Tableau 3:Indicateurs et cibles du programme 100	11
Tableau 4: Présentation des actions du programme 100	11
Tableau 5 : Programmation financière par catégorie de dépenses 2023-2025 au programme 100	13
Tableau 6: Programmation financière par action 2023-2025 au programme 100	
Tableau 8:Indicateurs et cibles du programme 102	
Tableau 9: Présentation des actions du programme 102	
Tableau 10 : Programmation financière par catégorie des dépenses 2023-2025 au programme 102	
Tableau 11: Programmation par action au programme 102	17
Tableau 13 : Indicateurs de performance et cibles du programme 103	18
Tableau 14 : Actions du programme 103	
Tableau 15: Programmation financière par catégories des dépenses 2023-2025 au programme 103	
Tableau 16: Programmation par action au programme 103	
Tableau 17: Cadre logique programme 100	
Tableau 18: Cadre logique programme 102	
Tableau 19: Cadre logique du Programme 103	
Tableau 20: Tableau des emplois affectés au programme 100	
Tableau 21:Tableau des emplois affectés au programme 102	
Tableau 22: Tableau des emplois affectés au programme 103	
Tableau 23: Tableau de financement de la section 03	36

INTRODUCTION

1 Contexte et justification

Les Services du Premier Ministre assurent principalement la coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'action gouvernementale. Leurs actions s'inscrivent dans l'optique d'assurer une gouvernance de qualité en vue d'impulser les ministères techniques et les institutions de l'Etat à atteindre les objectifs sectoriels définis dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.

A l'instar des ministères techniques, les services du Premier Ministre se sont dotés d'un budget programme afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des ressources mises à leur disposition, conformément la Loi 2012-09 du 26 mars 2012 portant loi organique relative aux Lois des Finances, consacrant le passage de la logique du budget des moyens au budget axé sur les résultats.

Les services du Premier Ministre ont retenu trois (03) programmes à travers lesquels les actions de développement et de coordination de l'action gouvernementale sont planifiées et mises en œuvre. Il s'agit de :

- Programme 100 : Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre ;
- Programme 102 : Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi-évaluation de l'action gouvernementale ;
- Programme 103 : Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels.

Pour l'atteinte leurs objectifs techniques, chacun des trois programmes retenus est mis en œuvre respectivement par :

- les structures responsables de la gestion des ressources et moyens logistiques de différentes natures mis à la disposition du CAB/PM;
- les services destinés à la conception, à l'animation, à la coordination et au suivi de l'action gouvernementale ;
- des administrations de mission (services rattachés) qui sont de nature transversale, parce que concernant un ensemble de ministères ou exerçant des actions de suivi et évaluation et le renforcement des capacités des acteurs techniques.

2 Présentation générale du secteur

Le Cabinet du Premier Ministre est une Institution de la République qui coordonne et anime l'action gouvernementale. Ses services poursuivent deux missions fondamentales :

- (i) Le pilotage et le suivi de l'action gouvernementale et
- (ii) L'appui à la mise en œuvre des politiques sectorielles.

Pour le pilotage et le suivi de l'action gouvernementale, le cabinet du Premier dispose d'une Direction de Cabinet ayant à sa disposition des conseillers techniques organisés en

départements qui ont pour missions de l'appuyer à la préparation des décisions, aux réflexions stratégiques et suivi des dossiers. Il dispose aussi des services rattachés spécialisés qui assurent le suivi et évaluation, la régulation des secteurs stratégiques, la promotion des dialogues politique et sociale et la promotion du genre.

Les ressources humaines, financières et matérielles du Cabinet sont gérées par un secrétariat général qui dispose de quatre directions techniques (ressources financières et matérielles, ressources humaines, marchés publics, archives/documentations) et le Centre de Santé Spécial.

Pour l'appui à la mise en œuvre des politiques sectorielles, les Services du Premier Ministre renferment un certain nombre de structures qui, selon leurs attributions contribuent à l'atteinte des objectifs sectoriels. La place stratégique qu'accorde le Gouvernement à ces questions ou la transversalité de celles-ci entre différents ministères justifie leur présence aux Services du Premier Ministre. Il s'agit des structures spécialisées dans les domaines suivants :

- La gestion de l'environnement, de la sécurité et de la sécurité alimentaire ;
- L'appui à la coordination des systèmes éducatif et sanitaire (lutte contre les pandémies) ;
- L'appui à la décentralisation et à la gouvernance du secteur minier ;
- La formation et les renforcements des capacités des agents de la Fonction Publique et la promotion du genre ;
- L'organisation des actions spécifiques comme le Hadj et les grands évènements.

3 Missions des Services du Premier Ministre

Les missions des services du Premier Ministre sont clairement définies dans les attributions du Premier Ministre, Chef de Gouvernement.

A titre de rappel, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a pour mission de diriger, animer et coordonner l'action gouvernementale. Dans ce cadre, il assure l'exécution des lois, définit les orientations de l'action gouvernementale et détermine et conduit la politique de la Nation.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SECTEUR

1 Evolution des principaux indicateurs sectoriels

Les missions des Services du Premier Ministre sont centrées sur le pilotage et la coordination des actions sectorielles et intersectorielles. Les actions mises en œuvre par les différents services du Premier Ministre contribuent efficacement à l'atteinte des objectifs sectoriels définis par les différents départements ministériels.

A titre illustratif, il convient de rappeler que :

- Le taux de scolarisation primaire est passé de 66,52% en 2020 à 69,58% en 2021 ;
- L'espérance de vie à la naissance est passée de moins de 40 ans dans les années 1960 à 65,5 ans en 2020 ;
- les proportions d'adultes affectés par le SIDA, sous ARV ont passé de 53,03% en 2017 à 71,44% en 2020 ;
- Le taux d'accès théorique à l'eau potable est passé de 45,91% en 2017 à 47,24% en 2020;
- Le rendement agricole de terres récupérées est passé de 407kg/ha en 2017 à 602 kg/ha en 2020.

2 Diagnostic du secteur

Les Services du Premier Ministre pilotent et coordonnent la mise en œuvre des politiques sectorielles animées par les ministères techniques et les institutions de la République.

Pour renforcer ces actions de pilotage et de coordination de l'action gouvernementale, les services du Premier ont suivi une modification particulièrement au niveau de la Direction du Cabinet.

Ainsi, de 12 départements techniques, le Cabinet s'est ajusté à 8 départements en mettant un accent sur la promotion de la bonne gouvernance. Ainsi deux départements techniques ont été consacré, le département Gouvernance Administratif et judiciaire et le département Gouvernance Economique et financière. Pour mieux prendre en charge la situation de vulnérabilité, un département de Solidarité et d'Inclusion Socioéconomique a été créé.

De même, les services techniques ont été renforcés pour mieux assurer l'accompagnement des ministères techniques dans la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles. C'est ainsi que la SDS Sahel a été renforcé, en plus du PARCA, de deux projets dont le PROLAC et le Projets Trois frontières. Au total la SDS Sahel Niger dispose de trois projets, financés par la Banque mondiale qui contribuent à la lutte contre l'insécurité au Niger et couvre toutes les zones les plus affectés du Niger, à travers la promotion du développement locale en les dotant des infrastructures et des soutiens socioéconomiques à la population.

3 Articulation entre stratégie sectorielle et priorités nationales

Les Services du Premier Ministre veillent à l'exécution des orientations du Gouvernement définies dans la Déclaration de Politique Générale (DPG).

En effet, la déclaration de politique Générale contient les plus grandes orientations du Gouvernement pour le quinquennat 2021 - 2025. Cette Déclaration qui tire son essence du discours d'investiture du 02 avril 2021 du Président de la République et de son programme politique, le programme de renaissance acte 3 est structuré en sept (7) axes stratégiques autour desquels sont enregistrées les orientations sectorielles du Gouvernement.

Ces sept axes stratégies qui définissent les priorités nationales sont :

- 1. Sécurité et quiétude sociale ;
- 2. Bonne gouvernance et consolidation des Institutions républicaines ;
- 3. Développement du capital humain;
- 4. Modernisation du monde rural;
- 5. Développement des infrastructures économiques ;
- 6. Exploitation des potentialités économiques ;
- 7. Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité.

Cette déclaration est traduite en un programme de développement économique et social 2022-2026. C'est autour de ces priorités nationales que les politiques sectorielles doivent être articulées pour assurer un développement socioéconomique équitable et équilibré conformément à la vision du Niger 2035.

4 Vision et Objectif stratégique

4.1 Vision

La vision du Niger en 2035 est exprimée dans la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SCDDI). En 2035, le Niger vise à être « un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire ».

4.2 Objectif stratégique

L'objectif stratégique des programmes des Services du Premier Ministre est d'assurer une coordination et une mise en œuvre efficaces de l'action gouvernementale.

4.3 Résultats attendus

Les résultats attendus dans le cadre de l'exécution des programmes des Services du Premier Ministre se résument comme suit :

- Les moyens nécessaires sont mis à la disposition des services du Premier Ministre ;
- La coordination des activités de la direction du Cabinet et des structures rattachées est assurée ;

- Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'action gouvernementale sont effectifs ;
- La promotion de la bonne gouvernance est assurée ;
- La mobilisation des ressources est accrue ;

5 Présentation de la stratégie et des orientations retenues

5.1 Principes directeurs de la politique sectorielle

Les Services du Premier Ministre n'ont pas une politique sectorielle propre, toutefois, en tant que coordonnateur de l'action gouvernementale, ils se préoccupent de la bonne mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles. Pour ce faire, ils appuient le pilotage des politiques sectorielles, la cohérence de celles-ci avec les orientations nationales et veillent à l'effectivité de la synergie du travail gouvernemental. En outre, ils assurent la régulation et le contrôle des secteurs clés l'énergie, l'eau, le nucléaire, les marchés publics, les télécommunications et les transports.

5.2 Axes stratégiques

Les Services du Premier Ministre ont défini deux (2) axes stratégiques autour desquels les actions de pilotage et de coordination efficace de l'action gouvernementale vont être opérationnalisées. Il s'agit de :

- Axe stratégique I : Pilotage et suivi de l'action gouvernementale ;
- Axe stratégique II: Contribution à la mise en œuvre des politiques sectorielles.

L'axe stratégique I est opérationnalisé par le programme 100 « **Pilotage et administration du** Cabinet du Premier Ministre » et le Programme 102 « **Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi-évaluation de l'action gouvernementale** »;

L'axe stratégique II est quant à lui opérationnalisé par le programme 103 : « Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels ».

Le programme 100 « Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre » est le programme support ayant vocation à créer les conditions favorables à l'exécution des actions des deux programmes opérationnels. Il permet aussi d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente des deux programmes opérationnels (102 et 103). Il est mis en œuvre principalement par les trois directions techniques du Cabinet du Premier, notamment la DRFM, la DRH et la DMP sous la supervision de la Secrétaire générale qui est d'ailleurs le responsable du programme support. A côté de ces deux directions centrales, la Direction des Archives et de la Documentation facilite le pilotage de l'action gouvernementale en mettant à la disposition des acteurs les documents nécessaires à l'analyse de la situation pour une prise de décision éclairée. Quant au centre de santé spécial, il appuie le travail de l'équipe gouvernementale en matière de la santé et la réduction des coûts médicaux.

Le Programme 102 des Services du Premier Ministre dénommé « Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi-évaluation de l'action gouvernementale » est mis en œuvre par des services spécifiques qui contribuent à la bonne exécution de l'agenda du Gouvernement. C'est dans ce cadre que la CAPEG a été érigée pour assurer le suivi-évaluation de l'exécution des programmes sectoriels et la cohérence d'ensemble des politiques sectorielles avec les orientations nationales. De même, la régulation des secteurs économiques, sociaux et politiques étant stratégique dans la conduite de l'action publique, la fonction de régulation est assurée par des structures rattachées du Programme 102 des Services du Premier Ministre. Il s'agit de la régulation des marchés publics, des communications électroniques et la poste, de l'énergie, du nucléaire, de l'eau et du transport ainsi que certaines instances décisionnelles stratégiques. De plus, ce programme renferme des structures aux missions centrées sur la gestion du dialogue social et politique ainsi que la promotion du genre dans le cadre la politique nationale du genre.

La mise en œuvre du programme 103 « Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels » se justifie par l'importance qu'accorde le Gouvernement à certaines questions de développement. Afin de contribuer efficacement au développement de cadres compétents pour l'administration publique, l'ENA forme des diplômés et perfectionne les agents de l'Etat. De même, le HCME conduit des actions en appui à la politique de modernisation de l'Etat. Les Services du Premier Ministre contribuent également à la mise en œuvre de :

- (i) De la politique nationale en matière d'environnement et de développement durable par la mise en œuvre du programme d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques à travers le CNEDD,
- (ii) Du plan de développement sanitaire à travers le Conseil national de Coordination Multisectorielle des activités de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (CCM) qui se focalise sur la mobilisation des financements auprès du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- (iii) L'initiative 3N à travers l'appui à la gestion des crises alimentaires et autres catastrophes ainsi que la promotion de la recherche agronomique,
- (iv) La politique de développement du secteur minier à travers la cellule ITIE pour la promotion de la transparence des industries extractives ;
- (v) L'appui à la coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponses aux risques sécuritaires (CNAP) ainsi que la prévention et la lutte contre la Radicalisation et l'Extrémisme Violent au Niger (SNPREV).

De plus, compte tenu de la sensibilité de certains secteurs par rapport aux priorités nationales, les Services du Premier Ministre appuient la mise en œuvre et le suivi du Programme Sectoriel de l'Enseignement et de la Formation à travers la CAMOS/PSEF, au financement des investissements des collectivités décentralisées et à la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes (SDS-Sahel). Dans le même cadre, certaines

structures rattachées poursuivent des missions en lien avec la bonne gestion des questions spécifiques. Il s'agit du COGE qui contribue à l'organisation des grands évènements et du COHO qui encadre le Hadj et la Oumra.

6 Présentation du cadre stratégique des programmes

<u>Tableau 1 :</u> Cadre stratégique des programmes

Objectif stratégique	Axes stratégiques	Programmes	Objectifs	Indicateurs	AE 2023	CP 2023
Assurer une coordination efficace de l'action gouvernementale	Axe I : Pilotage et suivi de l'action gouvernementale	Programme 100 : Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre	Créer les conditions favorables à la mise en œuvre efficace et efficiente des programmes du Cabinet du Premier Ministre.	 Taux d'exécution technique du Programme 100 Taux d'exécution financière Programme 100 	5 983 487 030	5 983 487 030
		Programme 102 : Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi- évaluation de l'action gouvernementale	Assurer la mise en œuvre efficace de l'action gouvernementale.	 Taux d'exécution technique du programme 102 Taux d'exécution financière du Programme 102 	1 365 684 489	1 365 684 489
	Axe II: Contribution à la mise en œuvre	Programme 103 : Appui à la mise en œuvre	Contribuer à la réalisation des	Taux d'exécution financière du programme 103	111 726 232 168	111 726 232 168

des politiques sectorielles.	des programmes sectoriels	programmes sectoriels	Taux de réalisation technique du Programme 103		
	TOTAL			119 075 403 687	119 075 403 687

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE GLISSANTE DES DEPENSES

1 **Programme 100**: Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre

1.1 Présentation du périmètre du programme

Le périmètre du programme 100 « **Pilotage et administration du Cabinet du Premier Ministre** », , couvre l'ensemble des activités qui conditionnent la mise en œuvre des politiques et stratégies du pilotage et de coordination de l'action gouvernementale. Il s'agit notamment des activités du Cabinet particulier du Premier Ministre, de la Direction du Cabinet et du Secrétariat Général.

1.2 Enjeux et Objectif du programme

Les enjeux liés à la mise en œuvre de ce programme renvoient à une coordination efficace des programmes du Cabinet par la mobilisation des ressources et la responsabilisation des principaux acteurs. Le défi majeur est d'arriver à une exécution efficiente des programmes conformément aux objectifs déjà assignés.

L'objectif de ce programme dit support est donc de créer les conditions favorables à la mise en œuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels des Services du Premier Ministre.

1.3 Principaux résultats du programme

Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre de ce programme sont les suivants :

- Les moyens nécessaires sont mis à la disposition des services du Premier Ministre ;
- La coordination des activités de la direction du Cabinet et des structures rattachées est assurée

1.4 Indicateurs de performance et cibles

Le tableau suivant présente les indicateurs et leurs cibles de 2023 à 2025.

<u>Tableau 2</u>:Indicateurs et cibles du programme 100

Indicateurs ¹	Situation de référence	Cibles			
inucateurs	au 31 décembre 2021	2023	2024	2025	
Taux d'exécution financière du Programme 100	109,98%	95%	96%	97%	
Taux d'exécution technique du programme 100	84,69%	95%	96%	97%	

1.5 Stratégie du programme

La stratégie de mise en œuvre de ce programme repose sur la priorisation des besoins, l'utilisation rationnelle des ressources et leur mise à disposition à temps aux structures et services concernés ainsi que sur le renforcement des capacités managériales du responsable du programme et des principaux acteurs de mise en œuvre.

1.6 Présentation des actions et mesures

Les actions initiées au programme 100 relatif à l'axe stratégique "pilotage et suivi de l'action gouvernementale" visent à assurer le pilotage et l'administration du Cabinet du Premier Ministre.

Les principales mesures d'accompagnement nécessaires à la bonne exécution des actions soustendent un renforcement des structures chargées de la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières.

1.6.1 Actions

Pour la mise en œuvre du programme, six (6) actions sont retenues et placées sous la responsabilité de la secrétaire générale du Cabinet du Premier Ministre. Les actions de ce programme sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3: Présentation des actions du programme 100

Axes stratégiques	Actions	Objectifs	Indicateurs
Axe stratégique I : Pilotage et suivi de	ACTION 1: Gestion managériale du Cabinet du Premier Ministre	Assurer l'efficacité du fonctionnement du Cabinet du Premier Ministre	Nombre de Conseils de Cabinet tenus
l'action gouvernementale	ACTION 2: Gestion des ressources financières et du matériel des	Assurer la gestion efficace et efficiente des ressources financières et matérielles du Cabinet du Premier Ministre	Taux de consommation des crédits des programmes par rapport aux crédits libérés

1

¹La distinction entre l'exécution des ressources internes et celle des ressources externes permet de mettre en exergue la performance du Cabinet sur les ressources extérieures. Le faible taux d'exécution des ressources internes s'explique par la forte régulation budgétaire.

Axes stratégiques	Actions	Objectifs	Indicateurs
	services du Premier Ministre		
	ACTION 3: Gestion du centre de santé spécial	Améliorer les soins médicaux aux membres du Gouvernement	Nombre de consultations médicales effectuées
	ACTION 4: Gestion des ressources humaines des services du Premier Ministre	Assurer la gestion efficace des ressources humaines	Nombre d'agents formés
	et gestion des activités de passation des marchés publics des services du Premier Ministre	Contribuer à une gestion efficace du processus de passation des marchés publics et des délégations de service public	Taux d'exécution du plan prévisionnel de passation des marchés
	ACTION 6: Gestion des archives et de la documentation des services du Premier Ministre	Faciliter l'accès à l'information documentaire et à la bonne gestion des archives du Cabinet du Premier Ministre	-Pourcentage (%) de documents conservés -Pourcentage (%) de documents numérisés

1.6.2 Mesures d'accompagnement

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace des actions du programme, la principale mesure d'accompagnement renvoie à la mise à disposition de moyens humains, matériels et financiers conséquents pour l'exécution des missions.

1.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme

Ce programme est sous la responsabilité de la Secrétaire Générale du Cabinet du Premier Ministre. Elle assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme 100.

La mise en œuvre de ce programme est assurée par les services techniques appartenant à plusieurs directions à savoir :

- La Direction du Cabinet;
- La Direction des ressources financières et du matériel ;
- Le Centre de Santé Spécial;
- La Direction des Ressources Humaines ;
- La Direction des Marchés Publics et de la Délégation du Service Public ;
- La Direction des Archives et de la Documentation.

1.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme

Les hypothèses liées à la réussite de ce programme sous-tendent que :

- Le responsable et les acteurs du programme soient formés et sensibilisés en matière de budget-programme ainsi que leur adhésion à sa mise en œuvre ;
- La disponibilité des ressources financières dans les délais requis ;
- La disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité souhaitées ;
- L'adhésion de tous les acteurs à la démarche préconisée.

Le risque principal de la mise en œuvre de ce programme est lié à la faible maitrise du budget programme.

1.9 Tableau de programmation

<u>Tableau 4 : Programmation financière par catégorie de dépenses 2023-2025 au programme 100</u>

Programme 100	2023	2024	2025
Personnel	1 187 949 834	1 247 347 325	1309714691
Biens et services	1 541 596 326	1 618 676 142	1699609949
Transfert	1 359 750 000	1 427 737 500	1499124375
Investissement	1 894 190 870	1 988 900 414	2088345435
Total général	5 983 487 030	6 282 661 381	6 596 794 450

Tableau 5: Programmation financière par action 2023-2025 au programme 100

	Actions du Programme 100	2023	2024	2025
Action 1	Gestion efficace du Cabinet du Premier Ministre	1 942 422 206	2 039 543 316	2 141 520 482
Action 2	Gestion des ressources financières et du matériel des services du Premier Ministre	2 586 313 256	2 715 628 919	2 851 410 365
Action 3	Gestion du centre de santé spécial	170 917 745	179 463 633	188 436 815
Action 4	Gestion des ressources humaines des services du Premier Ministre	1 247 164 268	1 309 522 481	1 374 998 605
Action 5	Suivi et gestion des activités de passation des marchés publics des services du Premier Ministre	6 362 536	6 680 663	7 014 696
Action 6	Gestion des archives et de la documentation des services du Premier Ministre	30 307 019	31 822 370	33 413 489
	TOTAUX	5 983 487 030	6 282 661 381	6 596 794 451

2 <u>Programme 102</u>: Appui à la mise en œuvre, à la coordination et au suiviévaluation de l'action gouvernementale

2.1 Présentation du périmètre du programme

Le périmètre de ce programme couvre les actions relatives au suivi et à l'évaluation des politiques publiques et de l'action gouvernementale. Il s'étend aussi aux activités relatives à la promotion du dialogue politique et social, du genre et à la régulation de certains secteurs socioéconomiques.

2.2 Enjeux et Objectif du programme

Les enjeux liés à la mise en œuvre de ce programme renvoient à une meilleure coordination de l'action gouvernementale, à l'instauration d'un dialogue social et politique efficaces, la réduction des écarts et inégalités liés au genre ainsi qu'une bonne régulation des secteurs socioéconomiques stratégiques.

L'objectif du programme 102 vise à assurer la mise en œuvre efficace de l'action gouvernementale.

De ce fait, le défi majeur est d'assurer une mise en œuvre efficace de l'action gouvernementale. Il s'agit de réussir l'élaboration et la mise en œuvre du DPPD dans un contexte marqué par l'absence d'une politique sectorielle propre au Cabinet du Premier Ministre. Cela est d'autant plus contraignant au vu de la diversité des secteurs et des acteurs à coordonner pour servir de modèle aux départements ministériels et autres institutions de l'Etat. En effet, un tel contexte explique les difficultés de disposer d'indicateurs pertinents des effets et impacts de sa mise en œuvre.

2.3 Principaux résultats du programme

Les principaux résultats de la mise en œuvre du programme se présentent comme suit :

- La cohérence des politiques publiques avec les orientations stratégiques est améliorée
- Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'action gouvernementale sont effectifs
- Les dialogues politique et social sont promus ;
- La fonction de régulation des secteurs socioéconomiques stratégiques est assurée ;
- L'évolution de la situation des écarts et inégalités entre les hommes et les femmes est régulièrement évaluée et rapportée aux autorités responsables

2.4 Indicateurs de performance et cibles

Tableau 6: Indicateurs et cibles du programme 102

	Situation de	CIBLE		
Indicateurs	Référence en décembre 2021	2023	2024	2025
Taux de réalisation des activités du programme 102	79,66%	95%	96%	97%
Taux d'exécution financière du programme 102	92,16%	95%	96%	97%

2.5 Stratégie du programme

La stratégie de mise en œuvre de ce programme repose sur un encadrement des structures partenaires à travers l'élaboration des outils de suivi et d'évaluation ainsi que le renforcement des capacités des acteurs.

Un cadre de concertation et de dialogue est déjà mis en place avec les différents acteurs. Des contacts directs ont été établis et des actions de sensibilisation, de formation et d'information à l'endroit des différents acteurs sont régulièrement menées.

2.6 Présentation des actions et mesures

2.6.1 Actions

Tableau 7: Présentation des actions du programme 102

Axes stratégiques	Actions	Objectifs	Indicateurs
Takes soruegiques	Action 1: Analyse des politiques publiques et suivi- évaluation de l'action gouvernementale	- Mener des travaux de recherches prospectives et d'analyse des politiques publiques; - Evaluer l'action gouvernementale	 Nombre de supports analytiques (notes, études) sur les politiques publiques; Nombre de rapports de suiviévaluation de l'action gouvernementale.
Axe stratégique I :	Action 2: Organisation du dialogue politique	Promouvoir le consensus autour des questions d'intérêt national et des principes démocratiques	Nombre de sessions du CNDP tenues ;
Pilotage et suivi de l'action gouvernementale	Action 3: Organisation du dialogue social	Promouvoir un climat social apaisé	-Nombre de sessions du CNDS tenues ; - Nombre de sessions du CNT tenues
	Action 4: Gestion des structures de régulation sectorielle	Assurer la fonction tutelle de régulation des secteurs régulés	Nombre rapports périodiques élaborés pour améliorer la qualité des secteurs régulés
	Action 5: Evaluation et rapportage de l'évolution de la situation des écarts et inégalités entre hommes et femmes	Promouvoir le genre par la réduction des écarts et inégalités entre les hommes et femmes	Nombre de secteurs couverts par l'étude genre Nombre de rapports sur le genre produits (nouvel indicateur)
	Action 6 : Suivi de la mise en œuvre des activités des	Assurer le suivi de la mise en œuvre du PDES au niveau sectoriel	Nombre de rapports périodiques produits (semestriels et annuel)

Axes stratégiques	Actions	Objectifs	Indicateurs
	comités sectoriels		
	EFJSC ² et SPGIS ³		
	du PDES ⁴ 2022-		
	2026		

2.6.2 Mesures d'accompagnement

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace des actions du programme, la principale mesure d'accompagnement renvoie à la mise à disposition de moyens humains, matériels et financiers conséquents pour l'exécution des missions. En outre, il importe de renforcer le cadre juridique et institutionnel en lien avec l'évolution des missions des structures de régulation sectorielle.

2.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme

Ce programme est sous la responsabilité de la Directrice de Cabinet Adjointe en Second du Premier Ministre. De ce fait, elle assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme 102.

Le programme sera mis en œuvre par les services et structures énumérés ci-dessous :

- Cellule d'Analyse des Politiques publiques et d'Evaluation de l'action Gouvernementale (CAPEG) ;
- Conseil National de Dialogue Politique (CNDP);
- Conseil National de Dialogue Social (CNDS);
- Conseil National du Travail (CNT);
- Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE) ;
- Autorité de Régulation et de Sûreté Nucléaire (ARSN) ;
- Autorité de Régulation du Secteur du Transport (ARST)
- Autorité de Régulation du Secteur de l'eau (ARSeau)
- Observatoire National pour la Promotion du Genre (ONPG);
- Comités Interministériels ;
- Comités sectoriels EFJSC et SPGIS du PDES 2022-2026

2.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme

Les hypothèses liées à la réussite de ce programme sous-tendent que :

- La volonté politique ;
- Le responsable et les acteurs du programme soient formés et sensibilisés en matière de budget-programme ainsi que leur adhésion à sa mise en œuvre ;
- La disponibilité des ressources financières dans les délais requis ;
- La disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité souhaitées ;

² Education, Formation, Jeunesse, Sport et Culture.

³ Santé, Population, Genre et Inclusion Social

⁴ Plan de Développement Economique et Social

- L'adhésion de tous les acteurs à la démarche préconisée.

Les principaux risques sont :

- L'instabilité politique,
- L'insécurité
- L'insuffisance des crédits budgétaires
- La lourdeur dans les procédures administratives et financières

2.9 Tableau de programmation

Tableau 8: Programmation financière par catégorie des dépenses 2023-2025 au programme 102

Programme 102	2023	2024	2025
Personnel	133 451 672	140 124 255	147 130 468
Biens et services	130 953 690	137 501 375	144 376 444
Transferts	1 078 966 627	1 132 914 959	1 189 560 707
Investissements	22 312 500	23 428 125	24 599 531
Total Programme 102	1 365 684 489	1 433 968 713	1 505 667 150

Tableau 9: Programmation par action au programme 102

Actions		2023	2024	2025
Action 1	Analyse des politiques publiques et suivi-évaluation de l'action gouvernementale	447 013 178	469 363 837	492 832 029
Action 2	Organisation du dialogue politique	70 902 434	74 447 556	78 169 934
Action 3	Organisation du dialogue social	49 507 053	51 982 405	54 581 525
Action 4	Gestion des structures de régulation sectorielle	738 953 625	775 901 306	814 696 371
Action 5	Appui à la promotion du genre	59 308 199	62 273 609	65 387 289
Totaux		1 365 684 489	1 433 968 713	1 505 667 148

3 Programme 103: Appui à la mise en œuvre des programmes sectoriels

3.1 Présentation du périmètre du programme

Ce programme comprend un ensemble d'actions menées par des structures dont le caractère stratégique ou transversal justifie leur présence au sein des Services du Premier Ministre. Ces actions permettent d'appuyer et de mettre en œuvre efficacement les politiques sectorielles exécutées par les ministères techniques.

3.2 Enjeux et Objectif du programme

La mise en œuvre de ce programme implique une meilleure exécution de l'action publique dans divers secteurs socioéconomiques notamment la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance, la

mobilisation des ressources, la gestion des catastrophes, le changement climatique, la formation, la recherche, l'éducation, la santé, la modernisation de l'administration ou encore les actions publiques spécifiques.

L'objectif du Programme 103 est donc de contribuer à la réalisation des programmes sectoriels. De ce fait, le défi majeur est d'appuyer significativement la mise en œuvre des programmes sectoriels spécifiques afin de contribuer au développement économique et social du pays.

3.3 Principaux résultats du programme

Les principaux résultats de la mise en œuvre du programme 103 sont les suivants :

- La promotion de la bonne gouvernance est assurée ;
- La mobilisation des ressources est accrue ;
- Le suivi stratégique des programmes sectoriels est assuré ;

3.4 Indicateurs de performance et cibles

Le tableau suivant présente les indicateurs et leurs cibles de 2023 à 2025.

<u>Tableau 10</u>: Indicateurs de performance et cibles du programme 103

	Situation de		Cibles	
Indicateurs ⁵	référence au 31 décembre 2021	2023	2024	2025
Taux d'exécution financière du programme 103	69,64%	85%	86%	87%
Taux de réalisation technique du Programme 103	94,22%	95%	96%	97%

3.5 Stratégie du programme

La stratégie de mise en œuvre de ce programme repose sur l'alignement des actions des structures opérationnelles sur les politiques sectorielles ; il s'agira surtout de prendre les dispositions nécessaires pour une mobilisation des ressources dans les délais notamment par une facilitation des procédures liées au décaissement et à la passation des marchés, étant donné le nombre important d'investissements générés par ce programme.

Pour cela, il sera organisé des formations sur la mobilisation de ressources au profit des acteurs, ainsi que la redynamisation du cadre de concertation avec les partenaires. Par ailleurs, un système efficace de suivi et évaluation sera mis en place.

3.6 Présentation des actions et mesures

3.6.1 Actions

Tableau 11: Actions du programme 103

Axe stratégique	Actions	Objectifs	Indicateurs
Axe stratégique II : Contribution	ACTION 1 : Appui à la modernisation des services publics	 - Accroitre l'efficacité de l'action publique; - Susciter une prise de conscience des dirigeants, des cadres et 	Nombre d'actions de renforcement de capacités au profit de l'administration publique réalisées

⁵La valeur de référence des indicateurs est l'année 2020

Axe	Actions	Objectifs	Indicateurs
stratégique			
à la mise en œuvre des politiques sectorielles		des autres acteurs de la société civile sur le changement de comportement	
	ACTION 2 : Formation des cadres de l'administration publique et du privé	Former des cadres compétents	*Nombre de diplômés formés *Nombre d'agents perfectionnés
	ACTION 3: Appui au développement d'outils de recherche agronomique ACTION 4: Appui à l'organisation des grands	Développer les outils de la recherche agronomique au profit du monde rural Appuyer l'organisation des grands évènements	*Nombre d'outils de recherches agronomiques conçues ; *Nombre d'outils mis à la disposition du secteur rural *Nombre de grands évènements appuyés
	évènements d'envergure nationale ACTION 5 :	et renforcer les capacités des experts évènementiels Assurer une bonne	*Nombre de rencontres internationales tenues au Niger appuyés Pourcentage des candidats pèlerins
	Organisation et supervision du Hadj ACTION 6 : Appui à la	organisation du Hadj et de la Oumra Contribuer à la	acheminés à la Mecque *Nombre de ménages en insécurité
	prévention et à la gestion des crises alimentaires, pastorales et autres catastrophes	prévention, l'atténuation, la gestion et le relèvement précoce des incidences des crises alimentaires affectant les populations au Niger	alimentaire sévère bénéficiaires de la réponse par des outils du DNPGCA * Nombre d'enquêtes (EVIAM, Sites sentinelles) déroulées dans le cadre de l'analyse SAN *Nombre d'analyses Cadres Harmonisés réalisées *Niveau de reconstitution physique de SNS (tonne)
	ACTION 7: Renforcement des actions de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme	Renforcer les actions de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme à travers la mobilisation des ressources	*Nombre de nouvelles subventions signées entre le Niger et le Fonds Mondial (CCM) *Nombre de consultations régionales tenues
	ACTION 8: Coordination des interventions des appuis au secteur de l'éducation et de la formation et évaluation de la mise en œuvre du PSEF	Assurer la coordination des interventions des appuis au secteur de l'éducation et de la formation et réaliser l'évaluation permanente des pilotages de la mise en œuvre du PSEF	*% des recommandations issues de la revue sectorielle du PSEF mises en œuvre *Nombre de rapports de suivi- rapportage du secteur éducatif
	ACTION 9: Appui à la cellule d'assistance et de suivi de financement des infrastructures socio de base par la KFW liées au défi de la migration (CAS/PP2E/PPE)	Faciliter l'appui de la mise en œuvre des programmes PP2E/PPE	Nombre de rapports de suivi produits
	ACTION 10: Promotion de la Paix et de la Sécurité des personnes et des biens dans la zone sahélosaharienne	Créer les conditions d'un développement socioéconomique afin de promouvoir la Paix et la Sécurité	*Nombre d'actions subversives enregistrées dans les zones cibles ; * Proportion des populations des zones sahélo-sahariennes ayant accès aux opportunités économiques

Axe stratégique	Actions	Objectifs	Indicateurs
	ACTION 11 : Appui à l'amélioration de la transparence dans la gestion des industries extractives	Promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur extractif	*Nombre de rapports pays ITIE publiés *Nombre de séances de sensibilisation et de débats sur le secteur extractif *% des recommandations ITIE mises en œuvre
	ACTION 12: Contribution à la transparence, l'efficacité et l'efficience dans le suivi et la coordination des Accords Environnementaux Multilatéraux (AEM).	Assurer la coordination de l'élaboration des politiques/stratégies et le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des 3 conventions post Rio	*% des AEM mis en œuvre; *Nombre de documents (politiques, stratégies, plans, programmes et projets) ayant pris en compte les préoccupations en lien avec le développement durable.
	ACTION 13 : Suiviévaluation de la mise en œuvre du Programme d'Investissement et de Capacitation des Collectivités Territoriales (PICCT)	Assurer le financement des infrastructures sociales, économiques et administratives adaptées aux besoins et le renforcement des capacités des collectivités locales	*Nombre de rapports de suivi- évaluation du programme PICCT élaborés
	ACTION 14: Coordination et suiviévaluation du mécanisme national d'alerte et de réponses aux risques sécuritaires	La coordination et le suivi du mécanisme national d'alerte et de réponses aux risques sécuritaires sont assurés	*Nombre rapports périodiques sur la sécurité humaine élaborés *Nombre de rapport sur la situation de l'extrémisme violant

3.6.2 Mesures d'accompagnement

En vue d'assurer une mise en œuvre efficace des actions du programme, certaines mesures sont préconisées à savoir :

- Des moyens humains, matériels et financiers conséquents doivent être mis à la disposition des structures porteurs d'actions ;
- Un renforcement de capacité est nécessaire pour le responsable du programme et les acteurs impliqués ;
- Des dispositions doivent être prises pour assurer le respect de chaque acteur dans son rôle.
- Des conditions de collaboration avec les ministères sectoriels doivent être créées pour faciliter la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

3.7 Cadre organisationnel de mise en œuvre du programme

Le programme 103 est sous la responsabilité du Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre qui en assure sa coordination et le suivi de sa mise en œuvre.

Le programme est mis en œuvre par les services et structures énumérés ci-dessous :

- Ecole Nationale d'Administration (ENA);
- Haut-Commissariat à la Modernisation de l'Etat (HCME) ;

- Conseil National de Coordination Multisectorielle des activités de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme au Niger (CCM);
- Cellule d'Appui à la Mise en Œuvre et au Suivi (CAMOS) du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) ;
- Cellule de Coordination du Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées (FICOD/PICCT);
- Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD);
- Secrétariat Permanent de la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes du Niger (SDS-Sahel Niger) ;
- Secrétariat Exécutif de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE);
- Cellule d'Assistance et de Suivi du Programme de Promotion de l'Education et de l'Emploi (CAS/PP2E et PPE) ;
- Conseil National de la Recherche Agronomique (CNRA);
- Cellule technique de suivi du PICCT;
- Commissariat chargé de l'organisation du Hadj et de la Oumra (COHO) ;
- Commissariat chargé de l'organisation des Grands Evènements (COGE) ;
- Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGCA) qui regroupe le SP/DNPGCA, la CCA, la CC/SAP, la CFS, PFSA II Wadata Talaka, le PGRC/DU.
- Centre National de coordination du mécanisme d'Alerte Précoce et de réponses aux risques sécuritaires (CNAP);
- Secrétariat Exécutif de la Stratégie Nationale de prévention de la Radicalisation et de lutte contre l'Extrémisme Violent au Niger.

3.8 Hypothèses et risques liés à la mise en œuvre du programme

Les hypothèses liées à la réussite de ce programme sous-tendent que :

- Le responsable du programme soit formé, sensibilisé et impliqué dans la mise en œuvre du budget-programme ;
- Les responsables des structures d'élaboration et de mise œuvre soient formés en matière de budget-programme ;
- L'adhésion des parties prenantes et la capacité intellectuelle des acteurs responsables des structures et services concernés à conduire le changement ;
- La disponibilité des ressources financières dans les délais requis ;
- La disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité souhaitées ;
- Les conditions sécuritaires soient favorables ;
- Une bonne collaboration avec les ministères techniques.

Les risques majeurs liés à ce programme sont :

- La non-concrétisation des annonces des partenaires techniques et financiers malgré les accords de principe ;
- La faible mobilisation des fonds de contreparties nationales ;

- Les lourdeurs des procédures administratives au niveau de l'Etat et des partenaires ;
- La dégradation des conditions sécuritaires qui pourrait interrompre l'exécution de certains programmes dans les zones directement concernées.

Pour atténuer ces risques, nous envisageons de mettre en place, en relation avec les ministères concernés, un mécanisme de suivi des annonces des PTF et redynamiser les cadres de concertation avec les partenaires. Par rapport au risque sécuritaire, le Gouvernement prendra des dispositions nécessaires permettant l'exécution des programmes dans les zones à risque. Quant au risque interne, une inscription de la contrepartie nationale sera opérée au niveau de chaque programme dans le budget de l'Etat.

3.9 Tableau de programmation

Tableau 12: Programmation financière par catégories des dépenses 2023-2025 au programme 103

Programme 103	2023	2024	2025
Personnel	303 643 691	318 825 876	334 767 169
Biens et services	420 489 832	441 514 324	463 590 040
Subventions et transferts	3 882 593 587	4 076 723 266	4 280 559 430
Investissements fonds propres	11 350 846 912	11 918 389 257	12 514 308 719
Investissements fonds extérieurs	95 768 658 146	95 987 346 889	29 477 184 811
Total Programme 3	111 726 232 168	112 742 799 611	47 070 410 169

Tableau 13: Programmation par action au programme 103

ACTIONS	2023	2024	2025
Appui à la modernisation des services publics	341 849 274	358 941 738	376 888 824
Formation des cadres de l'administration publique	1 163 000 000	1 221 150 000	1 282 207 500
Appui au développement d'outils de recherche agronomique	207 457 740	217 830 627	228 722 158
Appui à l'organisation des grands évènements d'envergure nationale	50 970 317	53 518 833	56 194 774
Organisation et supervision du Hadj	428 112 429	449 518 051	471 993 953
Appui à la prévention et à la gestion des crises alimentaires, pastorales et autres catastrophes	32 649 574 086	28 015 422 311	23 441 326 949
Renforcement des actions de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme et l'utilisation optimale des ressources	66 165 771	69 474 060	72 947 763
Coordination des interventions des appuis au secteur de l'éducation et de la formation et évaluation permanente des pilotages de la mise en œuvre du PSEF	29 440 942 402	22 874 081 818	10 131 408 089

financement des infrastructures socio de base par la KFW liées au défi de la migration (CAS/PP2E/PPE)	6 225 078 506	20 160 000	21 168 000
Promotion de la Paix et de la Sécurité des personnes et des biens dans la zone sahélo-saharienne	29 603 195 169	23 095 157 682	10 363 537 747
Appui à l'amélioration de la gestion des revenus issus des industries extractives	137 558 195	144 436 105	151 657 910
Contribution à la transparence, l'efficacité et l'efficience dans le suivi et la coordination des Accords Environnementaux Multilatéraux (AEM)	1 846 898 339	75 317 315	79 083 181
Suivi-évaluation du Programme d'Investissement et de Capacitation des Collectivités Territoriales (PICCT) et financement des infrastructures sociales, économiques et administratives adaptées aux besoins de la population des communes financées par le Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées (FICOD)	9 250 429 939	35 817 041 072	45 985 820
Coordination du mécanisme d'alerte précoce et de réponses aux risques sécuritaires est assuré (CNAP)	315 000 000	330 750 000	347 287 500
Total Programme 103	111 726 232 168	112 742 799 611	47 070 410 169

CONCLUSION

L'année 2023 marque la sixième année de mise en œuvre du budget programme au Niger. L'élaboration du DPPD 2023-2025 des services du Premier Ministre s'inscrit dans une perspective meilleure au sens où l'appropriation de la démarche est progressivement internalisée par les différents acteurs. La révision des données existantes et l'analyse approfondie des indicateurs et cibles des programmes a facilité la consolidation des données des structures et services techniques.

Tout comme les exercices passés, le présent DPPD comprend 3 programmes dont un programme support (le programme 100) sous la responsabilité de la Secrétaire Générale du Cabinet du Premier Ministre, en charge des services techniques; et deux programmes opérationnels respectivement sous la responsabilité des deux directeurs de Cabinet adjoints du Premier Ministre. Le coût global du budget 2023 est évalué à **119 075 403 687 FCFA** contre **124.522.739.281 FCFA** en 2022. Cette baisse est liée à la non-prise en compte de plusieurs projets dont les montants des financements ne sont pas encore disponibles. Les coûts indicatifs par programme pour l'année 2023 se présentent comme suit :

- Programme 100 : 5 983 487 030 FCFA - Programme 102 : 1 365 684 489 FCFA - Programme 103 : 111 726 232 168 FCFA

Il convient de souligner que le budget 2023 ne prend pas en compte les besoins réels en crédits de plusieurs structures qui présentent des mesures nouvelles en lien avec leurs missions (voir annexe). Ainsi, les besoins en crédits supplémentaires sur fonds propres de l'Etat sont évalués à 15 741 441 562 FCFA au titre de 2023.

Annexe 1 : Cadre logique par Programme

Cadre logique du Programme 100

<u>**Tableau 14:**</u> Cadre logique programme 100

Hiérarchie des résultats	Intitulé de l'indicateur	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Effet 1 : la mise en œuvre efficace des programmes est assurée	Taux d'exécution financière des crédits libérés des 3 programmes sur Budget National	Rapport d'activités du responsable du programme 100	Indisponibilité des crédits
ussur ee	Taux de réalisation technique du programme 100	programme roo	Disponibilité des ressources humaines
Effet 1.1: le fonctionnement du Cabinet du Premier Ministre est amélioré	Taux de réalisation des activités	Rapport d'activités, Fiches d'audience et registres	Insuffisance de crédits
Produit 1.1.1 : les réunions de coordination se tiennent	Nombre de réunions trimestrielles	PV des réunions	Disponibilité des ressources humaines
régulièrement	Nombre de réunions de coordinations sectorielles	-Registre courrier	agenda du PM et des DIRCAB
Produits 1.1.2 : la circulation de l'information est améliorée	Nombre de revues de presse publiées	Revues	disponibilité des ressources humaines et du personnel d'appui
Produits 1.1.3 : les missions officielles sont effectuées	Nombre de missions officielles effectives	Rapports de mission	agenda du PM
Produits 1.1.4 : les activités liées à la paix et à la sécurité sont bien menées	Nombre de missions de supervision	Rapports DDS	Agenda chef de département Défense et sécurité
Effet 1.2 : la gestion des ressources financières et matérielles est assurée	Taux de consommation des crédits des programmes par rapport aux crédits libérés	Rapport du comité de répartition des crédits du CAB/PM	Indisponibilité des crédits ; Faible performance des responsables des services et programmes
Produit 1.2.1 : le projet de budget du cabinet est élaboré	Un Projet de budget est disponible dans le délai	Fascicule budgétaire	disponibilité des membres du comité DPPD et PAP
Produit 1.2.2 : les ressources	Délai de répartition des crédits libérés	-fiches de gestion des crédits	Disponibilité de la DRFM
sont mobilisées et mises à disposition	Niveau de mise à jour des fiches individuelles des matériels durables affectées aux agents	-Supports d'inventaire	Disponibilité de la DRFM
Effet1.3 : La prise en charge des patients est assurée	% de patients pris en charge par rapport à la demande globale soumise au Centre de Santé Spécial	Registres	Capacité d'accueil du CSS
Produit 1.3.1 : les consultations médicales sont effectuées	Nombre de consultations médicales effectuées	Registres médicaux	Capacité d'accueil du CSS
Produit 1.3.2 : les examens médicaux sont réalisés	Nombre d'examens médicaux réalisés.	Registres médicaux	Capacité d'accueil du CSS
Effet 1.4. : la gestion efficace des agents est mise à assurée	Niveau de mise à jour de la situation des agents par rapport aux informations obtenues	Répertoire du personnel	Performance de la DRH
Produit 1.4.1 : le plan de formation est exécuté	Taux d'exécution du plan de formation	Rapports d'activités DRH	Performance de la DRH
Produit 1.4.2 : le plan de carrière est assuré	Niveau de suivi du plan de carrière	Rapports d'activités DRH	Performance de la DRH
Effet 1.5 : la qualité du processus de passation des marchés publics est assurée	% de dossiers des marchés traité dans le respect de la réglementation en vigueur	SIGMAP et banque des données	Disponibilité des services des services du PM.
Produit 1.5.1 : le plan prévisionnel des marchés est élaboré	Un (1) Plan prévisionnel disponible	SIGMAP et banque de données	Collaboration des structures porteuses des marchés / manque des ressources

Produit 1.5.2 : le plan prévisionnel des marchés est exécuté	Taux d'exécution du plan prévisionnel	SIGMAP et banque de données	performances des chefs de services
Effet 1.6 : l'information documentaire est accessible	% de documents saisis par rapport aux documents conservés	Rapport de la DAD	Insuffisance de crédits
Produit 1.6.1 : les requêtes de documents sont traitées	% de requêtes traitées par rapport à la demande	Rapport de la DAD	Disponibilité des ressources humaines
Produit 1.6.2 : les documents sont numérisés	% de documents numérisés par rapport aux documents traités	Rapport de la DAD	Insuffisance de crédits, disponibilité des ressources humaines
	traites	Rapport de la DAD	Insuffisance de crédits

Cadre logique du Programme102

<u>**Tableau 15:**</u> Cadre logique programme 102

Hiérarchie des résultats	Intitulé de l'indicateur	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Effet 2 : La mise en œuvre de l'action gouvernementale est efficace	Taux de réalisation des activités du programme 102	Rapports d'activités Responsable du programme 102	L'insuffisance des ressources financières, Performances des chefs des services
Effet 2.1 : Le pilotage et le suivi de la mise en œuvre de l'action gouvernementale est efficace	Nombre d'outils de suivi- évaluation	Rapports CAPEG	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.1.1 : des études et notes analytiques sont produites	Nombre de supports analytiques (notes, études, etc.) sur les politiques publiques ;	Rapports CAPEG	Disponibilité des ressources humaines
	Nombre de rapports semestriels de suivi élaborés	Rapports CAPEG	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.1.2 : les rapports de suivi-évaluation sont élaborés	Nombre de rapport annuel de performance élaboré	Rapports CAPEG	Disponibilité des ressources
survi-evaluation soft clabores	Nombre du bilan annuel du Programme de Renaissance III élaboré	Rapports CAPEG	humaines
Produit 2.1.3 : des appuis- conseils à la gestion des	Nombre d'activités de renforcement de capacités (formations, appuis-conseils, etc.) organisées	Rapports CAPEG	L'insuffisance des ressources financières
politiques publiques sont fournis	Nombre d'actions de communication organisées sur l'action gouvernementale	Rapports CAPEG	Disponibilité des ressources humaines
Effet 2.2 : la contribution à la stabilité politique est assurée	Nombre de sessions ordinaires du CNDP tenues	Rapport CNDP	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.2.1 : les acteurs sont formés	Nombre de sessions de formation tenues	Rapport CNDP	Indisponibilité des crédits
Produit 2.2.2 : les textes sont élaborés	Nombres d'avant avant projets de textes élaborés	Rapport CNDP	Disponibilité des ressources humaines
Effet 2.3 : le climat social est apaisé	Taux de réussite des négociations	Rapport CNDS et CNT	Indisponibilité des crédits
Produit 2.3.1 : les sessions sont organisées pour améliorer le dialogue social (CNDS)	Nombre de sessions tenues	Rapport CNDS et CNT	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.3.2 : les sessions sont organisées pour améliorer le dialogue avec les travailleurs et les employeurs (CNT)	Nombre de sessions tenues	Rapport CNDS et CNT	Disponibilité des ressources humaines
Effet 2.4 : la qualité du service des secteurs régulés est améliorée	Nombre de rapports périodiques élaborés	Rapports d'activités Responsable du programme 102	Indisponibilité des crédits, Disponibilité des ressources humaines

Hiérarchie des résultats	Intitulé de l'indicateur	Sources de vérification	Hypothèses / risques
	Nombre d'avant-projets de textes produits	Rapports d'activités ARSN	
Produit 2.4.3: la réglementation	Nombre de rapports trimestriels élaborés	Rapports d'activités ARSN	Indisponibilité des crédits
en matière de sureté et de sécurité nucléaires est assurée (ARSN)	Nombre d'installations autorisées	Rapports d'activités ARSN	Disponibilité des ressources
(Morty)	Nombre de campagnes de sensibilisation à l'endroit des utilisateurs et du public	Rapports d'activités ARSN	humaines
	Nombre de contrôles effectués	Rapports d'activités ARST	Insuffisance de crédits
	Nombre de rapports trimestriels élaborés	Rapports d'activités ARST	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.4.5 : le dispositif de contrôle des services de transports est opérationnel (ARST)	Taux de réduction du coût des transports dans les importations et exportations des produits de première nécessité (riz, huile, lait, oignon, maïs, etc.)	Rapports d'activités ARST	Disponibilité des ressources humaines
	Nombre d'outils de communication mis en place	Rapports d'activités ARST	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.4.6 : le dispositif de contrôle des services d'eau est opérationnel (ARSeau)	Structure en phase de démarrage Nombre de rapports trimestriels élaborés	Rapports d'activités ARSeau Rapports d'activités ARSeau	Disponibilité des ressources humaines Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.4.7 : Les rapports d'activités trimestriels sont élaborés ARCEP	Nombre de rapports trimestriels élaborés	Rapports d'activités ARCEP	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.4.8 : Les rapports d'activités trimestriels sont élaborés ARMP	Nombre de rapports trimestriels élaborés	Rapports d'activités ARMP	Disponibilité des ressources humaines
Produit 2.4.9 : Les rapports d'activités trimestriels sont élaborés ARSE	Nombre de rapports trimestriels élaborés	Rapports d'activités ARSE	Disponibilité des ressources humaines
	Nombre de rapports trimestriels élaborés dans le cadre du SP COPIL	Rapports d'activités SP ZlécaF	Insuffisance des ressources financières
Produit 2.4.7 : les dispositifs de suivi stratégique sont opérationnels	Nombre de rapports trimestriels élaborés dans le cadre du SP ZLECAF	Rapports d'activités SP ZlécaF	Disponibilité des ressources humaines
	Nombre de rapports trimestriels élaborés dans le cadre du SP Climat des affaires	Rapports d'activités SP Climat des Affaires	Insuffisance des ressources financières
	Nombre de rapports semestriels dans le cadre du SP Pôle transition démographiques	Rapports d'activités SP Pole Transition démographique	Disponibilité des ressources humaines

Cadre logique du Programme103

<u>**Tableau 16:**</u> Cadre logique du Programme 103

Hiérarchie des résultats	Intitulé de l'indicateur	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Effet 3 : l'appui à la réalisation des programmes sectoriels est efficace	Taux d'exécution technique des activités du programme 103 Taux d'exécution financière du Programme 103 sur	-Rapport du responsable du programme 3 -Rapport du responsable du	L'insuffisance des ressources financières L'insuffisance des ressources financières
Effet 3.1 : Les services publics sont modernisés	Financement extérieur Nombre d'actions de modernisation de l'administration publique initiées	Rapports d'activités HCME	Insuffisance des ressources financières Disponibilité des ressources humaines
Produit 3.1.1 : Ateliers de partage organisés au profit du personnel HCME	Nombre d'ateliers de partage organisés au profit du personnel du HCME	Rapports d'activités HCME	Insuffisance des ressources financières Disponibilité des ressources humaines
Produit 3.1.2 : Voyages à l'extérieur d'étude organisés	Nombre de voyages d'études organisés	Rapports d'activités HCME	Insuffisance des ressources financières Disponibilité des ressources humaines
Produit 3.1.3 : Ateliers de partage organisés pour le renforcement des capacités des agents de l'Etat	Nombre d'Atelier de partage pour agent de l'Etat organisés	Rapports d'activités HCME	Insuffisance des ressources financières Disponibilité des ressources humaines
Produit 3.1.4 : Les conférences débat sont organisées dans les grandes écoles.	Nombre de conférences débat organisées	Rapports d'activités HCME	Insuffisance des ressources financières Disponibilité des ressources humaines
Effet 3.2 : Des cadres compétents sont mis à la disposition de l'Etat	Nombre personnes formés (diplômés et perfectionnés)	-rapports d'activités ENA	Insuffisance des ressources financières Expressions des besoins par l'administration
Produit 3.2.1 : Agents formés au titre de la formation initiale	Nombre d'agents formés diplômés	-rapports d'activités ENA	Insuffisance des ressources financières Expressions des besoins par l'administration
Produit 3.2.2 : Agents perfectionnés au titre de la formation continue	Nombre d'agents perfectionnés	-rapports d'activités ENA	Insuffisance des ressources financières Expressions des besoins par l'administration
Produit 3.2.3 : Agents formés au titre de la formation sur les collectivités territoriales	Nombre d'agents formés aux CT	Rapport d'activités ENA/CFCT	Insuffisance des ressources financières Expressions des besoins par l'administration
Effet 3.3 : la recherche agronomique est soutenue	Nombre d'outils de recherche agronomique mis à disposition du secteur rural	Rapports d'activités CNRA	Insuffisance de crédits, Disponibilité des ressources humaines
Produit 3.3.1 : Le Conseil National de recherche agronomique (CNRA) est opérationnel	Nombre d'outils développés par le CNRA	Rapports d'activités CNRA	Insuffisance de crédits, Disponibilité des ressources humaines
Produit 3.3.2 : Le partenariat en matière de recherche agronomique est développé	Nombre de nouvelles conventions de partenariat signées	Rapports d'activités CNRA	Insuffisance de crédits, Disponibilité des ressources humaines

Effet 3.4 : Les grands évènements sont organisés	Nombre d'évènements appuyés des partenaires et autres groupes cibles contactés par rapport aux prévisions	Rapports d'activités, COGE	indisponibilité des ressources financières, Disponibilité des ressources humaines
Produit 3.4.1: l'appui à l'organisation des grands	Nombre d'évènements appuyés	Rapports d'activités, COGE	indisponibilité des ressources financières, Disponibilité des ressources humaines
événements est fourni	Nombre d'évènements organisés	Rapports d'activités, COGE	indisponibilité des ressources financières, Disponibilité des ressources humaines
Effet 3.5 : Le Hadj est organisé efficacement	Pourcentage des candidats pèlerins acheminés à la Mecque par rapport au nombre d'inscrits ayant obtenu le visa	Rapport d'enquête COHO	indisponibilité des ressources financières, disponibilité des pèlerins
Produit 3.5.1 : le transport des pèlerins est effectif dans les délais	Pourcentage des vols hadj exécuté dans les délais	Rapport COHO	Effectivité du hadjj
Produit 3.5.2 : l'assistance est fournie efficacement aux pèlerins en terre sainte	Pourcentage des pèlerins nigériens médicalement pris en charge en terre sainte	Rapport d'enquête COHO	indisponibilité des ressources financières, disponibilité des pèlerins.
Effet 3.6 : Les crises alimentaires, pastorales et autres catastrophes sont prévenues et gérées	Nombre de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiaires de la réponse par des outils du DNPGCA	-Rapports d'enquête SAP	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.6.1: un système performant de filets sociaux est mis en place	Nombre de ménages en insécurité alimentaire chronique bénéficiaires des transferts sociaux prévisibles	Rapports d'activités CFS	Indisponibilité des ressources
Produit 3.6.2 : Le système de suivi de la situation alimentaire, nutritionnelle et	Nombre d'enquêtes (EVIAM, Sites sentinelles) déroulées dans le cadre de l'analyse SAN	Rapports d'activités SAP	Indisponibilité des ressources
pastorale est fonctionnel	Nombre d'analyses Cadres Harmonisés réalisées	Rapports d'activités SAP	Indisponibilité des ressources
Produit 3.6.3 : Les stocks de sécurité et de réserve	Niveau de reconstitution physique de SNS (tonne)	Rapports d'activités CCA	Indisponibilité des ressources
alimentaires sont disponibles	Part des achats locaux SNS (tonne)	Rapports d'activités CCA	Indisponibilité des ressources
Produit 3.6.4 : un plan de soutien aux populations	Nombre de ménages en insécurité alimentaire sévère bénéficiaires de la réponse par les outils du DNPGCA	Rapports d'activités DNPGCA	Indisponibilité des ressources
vulnérables est élaboré et mis en œuvre annuellement	Nombre de ménages en insécurité modérée bénéficiaires des activités de résilience	Rapports d'activités DNPGCA	Indisponibilité des ressources
	Nombre de populations bénéficiant d'infrastructures et services	Rapports d'activités DNPGCA	Indisponibilité des ressources
Produit 3.6.5. : Les outils de prévention et de gestion des inondations et autres catastrophes sont opérationnels	Niveau de mobilisation du Mécanisme de Réponse Immédiate (MRI)	Rapports d'activités DNPGCA	Indisponibilité des ressources
	Nombre de digues de protection réalisées dans le cadre de la prévention des inondations	Rapports d'activités DNPGCA	Indisponibilité des ressources
	Nombre d'interventions ciblées de maitrise des	Rapports d'activités DNPGCA	Indisponibilité des ressources

	T		I
	inondations et de gestion durable des terres et des		
	eaux contribuant à une		
	résilience		
Produit 3.6.6 : Appui à l'initiative 3N	Nombre de rapports trimestriels élaborés	Rapports d'activités DNPGCA	Indisponibilité des ressources
Effet 3.7. le plaidoyer pour le financement en faveur la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme s'est amélioré	Nombre de nouvelles demandes de financement approuvées par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	Rapports d'activités CCM	Disponibilité des partenaires
Produit 3.7.1 : La gouvernance du CCM est promue	Nombre des Assemblées Générales tenues	Rapports d'activités CCM	disponibilité des acteurs
Produit 3.7.2 : Le suivi de l'exécution des conventions est assuré	Nombre de visites de sites organisées pour le suivi stratégique	Rapports d'activités CCM	Indisponibilité de ressources financières disponibilité des acteurs
Produit 3.7.3 : le développement des propositions est assuré	Nombre de consultations régionales organisées dans le cadre du dialogue pays	Rapports d'activités CCM	Indisponibilité de ressources financières
Effet 3.8 : La coordination des interventions des appuis au secteur de l'éducation et de la formation et l'évaluation permanente des pilotages de la mise en œuvre du PSEF sont améliorées	Effet 3.8: La coordination des interventions des appuis au secteur de l'éducation et de la formation et l'évaluation permanente des pilotages de la mise en œuvre du PSEF sont améliorées	Rapport d'évaluation du PSEF -Aide-mémoire des revues sectorielles de l'éducation et de la formation	Indisponibilité de ressources financières Disponibilité des acteurs
Produit 3.8.1 : le suivi- rapportage des services centraux et déconcentrés	Produit 3.8.1 : Le Suivi- rapportage des services centraux et régionaux du secteur de l'Education et de la Formation est opérationnel	Rapport d'évaluation du PSEF -Aide-mémoire des revues sectorielles de l'éducation et de la formation	Indisponibilité de ressources financières Disponibilité des acteurs
du secteur de l'Education et de la Formation est opérationnel	Produit 3.8.2 : Les rapports d'avancement des Plans d'Action du PSEF sont produits	Rapport d'évaluation du PSEF -Aide-mémoire des revues sectorielles de l'éducation et de la formation	Indisponibilité de ressources financières Disponibilité des acteurs
Produit 3.8.2.Les rapports d'avancement des plans d'actions du PSEF sont produits	Produit 3.8.3 : Les notes de conjoncture de politique publique du secteur éducatif sont rédigées	Rapport d'évaluation du PSEF -Aide-mémoire des revues sectorielles de l'éducation et de la formation	Indisponibilité de ressources financières Disponibilité des acteurs
Produit 3.8.4.Les plans de formations du secteur éducatif sont élaborés et mis en œuvre	Produit 3.8.4 : Les capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PSEF sont renforcées	Rapport d'évaluation du PSEF -Aide-mémoire des revues sectorielles de l'éducation et de la formation	Indisponibilité de ressources financières Disponibilité des acteurs
Effet 3.9 : les conditions de vie des populations de la zone de transit migratoire sont améliorées (PP2E/PPE)	Nombre d'infrastructures réalisées dans le cadre du PP2E/PPE	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières

	I	1= .	
	Nombre d'infrastructures réalisées dans la région d'Agadez	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
	Nombre d'infrastructures réalisées dans la région de Tahoua	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
	% des infrastructures financées par PP2E qui sont mises en service dans les délais de garantie et qui sont utilisées conformément aux objectifs	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.9.1 : des infrastructures scolaires et socioéconomiques sont	% des infrastructures financées par PP2E qui sont construites selon les normes techniques	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
réalisées dans les zones de transit migratoire	Nombre de CT dans la zone du programme, incluse la ville d'Agadez ayant sélectionné et mis en œuvre au moins une infrastructure sur la base des plans locaux de développement	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
	Nombre de CT dans la zone du Programme, y compris le Conseil Régional ayant sélectionné et mis en œuvre au moins une infrastructure scolaire (école primaire ou secondaire) sur la base de la carte scolaire	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.9.2 : des emplois	Nombre d'emplois locaux créés par rapport au total recruté	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
sont créés au profit des populations et les entreprises locales sont	% des sites de construction engagent de la main d'œuvre locale (de la région d'Agadez)	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
promues	% de travaux réalisés par des entreprises locales d'Agadez (PP2E) ;	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.9.3 : des pistes de désenclavement rural sont réalisées	Nombre de kms de pistes rurales construites / réhabilitées	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.9.4 : les	% des collectivités territoriales de la région de Tahoua sélectionnées	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
communes bénéficiaires de la région de Tahoua mettent à la disposition des populations des infrastructures scolaires conforme à leurs besoins	% des collectivités territoriales de la région de Tahoua sélectionnées ayant mis en œuvre au moins une infrastructure scolaire sur la base des plans locaux/régionaux de développement	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.9.5 : les communes bénéficiaires renforcent leurs capacités nécessaires à l'aide des mesures de formation	% des comités de gestion (COGES/CGDES) des infrastructures sont créés et 80% sont formés selon leurs	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières

		T	
continue et de proximité à la demande			
Produit 3.9.6 : les communes bénéficiaires élaborent une stratégie de sensibilisation sur les avantages de la scolarisation des enfants (garçons et filles) et mettent en œuvre cette stratégie.	% des collectivités territoriales de la région de Tahoua ont réalisés au minimum une action de sensibilisation de leur stratégie	Rapports d'activités PP2E/PPE;	Indisponibilité des ressources financières
Effet 3.10. : les conditions d'un développement économique et social sont améliorées dans les zones Sahélo - Sahariennes du Niger pour la promotion de la Paix et de la Sécurité	Nombre d'actions subversives enregistrées dans la zone SDS	Rapport d'activités SDS Niger	Dégradation du système sécuritaire dans les pays voisins, tensions de trésorerie
Produit 3.10.1 : la gouvernance et le développement local et	Nombre d'actions subversives enregistrées dans la zone SDS	Rapport d'activités SDS Niger	Dégradation du système sécuritaire dans les pays voisins, tensions de trésorerie
communautaire sont soutenues	% de population de la zone d'intervention sensibilisée par rapport à la sécurité	Rapport d'activités SDS Niger	Dégradation du système sécuritaire dans les pays voisins, tensions de trésorerie
Produit 3. 10.2 : L'accès des populations aux opportunités économiques est amélioré	Proportion des populations des zones sahélo- sahariennes ayant accès aux opportunités économiques	Rapport d'activités SDS Niger	Dégradation du système sécuritaire dans les pays voisins, tensions de trésorerie
Produit 3. 10.3 : l'accès des populations aux services sociaux de base est	Nombre d'infrastructures (scolaires, sanitaires, marchandes) communautaires réalisées	Rapport d'activités SDS Niger	Dégradation du système sécuritaire dans les pays voisins, tensions de trésorerie
amélioré	Proportion de la population de la zone cible ayant accès aux services sociaux de base	Rapport d'activités SDS Niger	Dégradation du système sécuritaire dans les pays voisins, tensions de trésorerie
Effet 3.11 : La transparence dans la gestion des ressources issues des industries extractives est améliorée	Nombre de rapports par ITIE International du Niger validés	Rapports ITIE	Insuffisances de crédits Non implication des parties prenantes
Produit 3.12.1 : les différents rapports sont régulièrement produits et diffusés	Nombre de rapports pays élaborés	Rapports ITIE	Insuffisances de crédits Non implication des parties prenantes
	Nombre de rapports de mise en œuvre produits	Rapports ITIE	Insuffisances de crédits Non implication des parties prenantes
Produit 3.11.2 : les parties prenantes du secteur sont formées	Nombre d'acteurs formés	Rapports ITIE	Insuffisances de crédits Non implication des parties prenantes
Produit 3. 11.3 : les parties	Nombre de séances de sensibilisation	Rapports ITIE	Insuffisances de crédits Non implication des parties prenantes
prenantes son sensibilisées et le public est informé sur le contenu des rapports ITIE	Nombre de débats publics animés	Rapports ITIE	Insuffisances de crédits Non implication des parties prenantes
is some destruption in	Nombre d'ateliers de dissémination des rapports organisés	Rapports ITIE	Insuffisances de crédits Non implication des parties prenantes

E#+12.40 - 1-			
Effet 3.12 : la transparence, l'efficacité et l'efficience dans le suivi et la coordination des Accords Environnementaux Multilatéraux (AEM) sont améliorées	% des AEM mis en œuvre	-Rapports d'activités CNEDD	Insuffisances de crédits Disponibilité des PTF
Produit 3.12.1: la Diversité Biologique est mieux conservée	Taux d'amélioration de la biodiversité par rapport à la période de référence	-Rapports d'activités CNEDD	Insuffisances de crédits Disponibilité des PTF
Produit 3. 12.2 : le suivi de la mise en œuvre des 3	Nombre de rapports de mise en œuvre produits	-Rapports d'activités CNEDD	Insuffisances de crédits Disponibilité des PTF
conventions post-Rio est assuré	% des accords environnementaux multilatéraux (AEM) mis en œuvre	-Rapports d'activités CNEDD	Insuffisances de crédits Disponibilité des PTF
Produit 3. 12.3 : les documents de politiques (stratégies) sur les 3 conventions post-Rio sont disponibles	Nombre de documents (politiques, stratégies, plans, programmes et projets) ayant pris en compte les préoccupations en lien avec le développement durable	-Rapports d'activités CNEDD	Insuffisances de crédits Disponibilité des PTF
Produit 3. 12.4 : Le dispositif global de suivi- évaluation du CNEDD relativement aux 3 conventions de Rio est opérationnel	% des indicateurs de chaque convention renseigné	-Rapports d'activités CNEDD	Insuffisances de crédits Disponibilité des PTF
Produit 3. 12.5:les sessions du Conseil sont régulièrement tenues	Nombre de sessions tenues	-Rapports d'activités CNEDD	Insuffisances de crédits Disponibilité des PTF
Effet 3.13. Les communes d'intervention du FICOD sont dotées d'infrastructures sociales, économiques et administratives adaptées à leurs besoins	Nombre de communes ayant bénéficié d'au moins une infrastructure	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.13.1: Des infrastructures sociales,	Nombre d'infrastructures financées	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
économiques et administratives adaptées aux besoins de la population sont mises à disposition au niveau communal	% des infrastructures qui sont construites selon les normes techniques et qui sont utilisées (Objectif ≥ 80%)	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3. 13.2: Les	Nombre de communes dont les agents ont bénéficié de renforcement de capacités	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
capacités des collectivités locales dans la zone du programme sont renforcées pour la planification, la mise en œuvre ainsi que l'utilisation/exploitation et l'entretien durable d'infrastructures	% des collectivités territoriales du PICCT ayant inscrit ou augmenté dans leur budget les ressources pour la gestion et l'entretien des infrastructures réalisées et ayant effectivement exécuté ces dépenses de gestion et d'entretien (Objectif ≥ 80%)	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières

Produit 3.13.3 : les rapports de suivi-évaluation du	Nombre de rapports de suivi- évaluation du programme PICCT	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
programme sont élaborés	Nombre de notes techniques sur le rapport du Consultant International	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3. 13.4 : des résolutions et	Nombre de résolutions et recommandations formulées	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
recommandations sont formulées par le comité de pilotage et mises en œuvre	% des résolutions et recommandations mises en œuvre	-Rapports d'activités PICCT	Indisponibilité des ressources financières
Effet 3.14 : la coordination et le suivi-évaluation du mécanisme national d'alerte et de réponses aux risques sécuritaires sont assurés	Nombre de plans de réponses élaborés et mis en œuvre dans les 5 piliers de la sécurité humaine de la CEDEAO (Gouvernance, Criminalité, Terrorisme, Santé, Environnement)	-Rapports d'activités CNAP	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.14.1 : les structures étatiques et non étatiques sont renforcées pour mieux répondre aux menaces sécuritaires	Nombre de structures étatiques et non étatiques renforcées Nombre de rapports mensuels de suivi des indicateurs de sécurité humaines	-Rapports d'activités CNAP	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3. 14.2 : les synergies d'actions sont créées entre les acteurs intervenant dans le secteur de la sécurité et de la criminalité transnationale organisée.	Nombre de synergies créées entre les acteurs	-Rapports d'activités CNAP	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.14.3. les populations ont bénéficié des activités de la SNPREV	Nombre de bénéficiaires directs des activités de la SNPREV	-Rapports d'activités CNAP	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.14.4. les systèmes d'informations sont opérationnels	Nombre de système d'information pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent développés	-Rapports d'activités CNAP	Indisponibilité des ressources financières
Produit 3.14.5. les localités sont stabilisées	Nombre de localités stabilisées	-Rapports d'activités CNAP	Indisponibilité des ressources financières

Annexe 2 : Tableaux des emplois affectés par programme

Tableau 17: Tableau des emplois affectés au programme 100

Catégories	2023	2024	2025
А	232	242	252
В	98	103	108
С	13	15	17
D	4	4	5
Auxiliaires	147	147	155
Total	494	511	537

Source de données : DRH/CAB/PM et comité Budget-Programme CAB/PM

Commentaire:

L'évolution 2023-2025 des effectifs du programme 100 est en augmentation et s'explique par les réformes internes décidées par les autorités en vue d'une meilleure définition poste/profil du programme support.

Tableau 18: Tableau des emplois affectés au programme 102

Catégories	2023	2024	2025
А	20	25	28
В			
С			
D			
Auxiliaires	8	13	20
Total	28	38	48

Source de données : DRH/CAB/PM et comité Budget-Programme CAB/PM

Commentaire:

L'évolution 2023-2025 des effectifs du programme 102 est en légère augmentation tenant compte de départ à la retraite des certains agents et de l'arrivée d'autres.

<u>Tableau 19</u>: Tableau des emplois affectés au programme 103

Catégories	2023	2024	2025
А	36	46	50
В	13	13	15
С			
D			
Auxiliaires	5	6	11
Total	54	65	76

Source de données : DRH/CAB/PM et comité Budget-Programme CAB/PM

Commentaire:

L'évolution 2023-2025 des effectifs du programme 103 est en légère augmentation tenant compte de départ à la retraite des certains agents et de l'arrivée d'autres. Toutefois, cette évolution peut augmenter avec la signature de nouveaux accords de financement avec les partenaires au développement.

Annexe 3 : Schéma de financement

<u>Tableau 20</u>:**Tableau de financement de la section 03**

Section 03	2023	2024	2025
Ressources			
Financement intérieur	21 693 214 795	22 777 875 535	23 916 769 311
Financement extérieur	97 382 188 892	97 681 554 169	31 256 102 458
Dons			
Emprunts			
Total Section 03	119 075 403 687	120 459 429 704	55 172 871 769